



# COMMUNE DE BIGUGLIA

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 30 MARS 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRÉSENTS	VOTANTS
29	19	24

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à 17 heures 00, le conseil municipal de la commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

**Date de la convocation** : 22 mars 2021

**Le quorum étant atteint, M. Marilyn MASSONI est désignée en qualité de secrétaire de séance.**

**Présents** : Jean-Charles GIABICONI - Noël TOMASI - Muriel BELTRAN - Maria GAROBY - Patrick GIGON - Marjorie PINDUCCI - François LEONELLI - Marilyn MASSONI - Jean-Pierre VALDRIGHI - Patricia BENIGNI - Patrick EIDEL-GIUDICELLI - Mustapha RACHID - Paul POLI - Pascale GIORDANO - Jérôme CAPPELLARO - Antoine DEGERINE - Laetitia OLIVESI - Pascale TOTH - Jessica LOPES-BARROSO - François-Marie LUCCHETTI.

**Absents excusés** : RAO Frédéric a donné pouvoir à Noël TOMASI – MACRI Thérèse a donné pouvoir à Muriel BELTRAN – SAROCCHI Marie-Noëlle a donné pouvoir à Patrick EIDEL-GIUDICELLI – Rachid MUSTAPHA a donné pouvoir à Patrick GIGON – RISTICONI Jacqueline a donné pouvoir à Jean-Pierre VALDRIGHI.

**Absents** : Dominique BENIGNI - Georges RISTICONI - Christelle CRUCIANI - Ariane ALBERGHI - Claudia TORRE.

**Délibération : N°20-30-03-21**

**Objet : Affectation du compte de résultat 2020**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales article L 2311.5 qui fixe les règles de l'affectation des résultats

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après lecture du compte administratif de l'exercice 2020, ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif présente :

Un excédent de fonctionnement de	256 986.72 €
----------------------------------	--------------

Accusé de réception en préfecture  
02B-212000376-20210330-20-30-03-21-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2021  
Date de réception préfecture : 13/04/2021

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT AU 31/12/2020	256 986.72 €
Résultats antérieurs reportés	2 575 953.26 €
Part affectée à l'investissement 2020	1 120 870.78 €
Résultats à affecter	2 832 939.98 €
A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	2 000 000.00 €
Affectation à l'excédent reporté report à nouveau (ligne 002)	832 939.98 €

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2020 susvisé.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture  
02B-212000376-20210330-20-30-03-21-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2021  
Date de réception préfecture : 13/04/2021